

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Centrale Nationale d'Approvisionnement en
Médicaments et Consommables Médicaux
Essentiels

Etablissement public à Caractère Technique
créé par Décret N° 2005/252 du 30 Juin 2005,
modifié et complété par Décret N° 2009/386 du 30
Novembre 2009 et du Décret N° 2018/501 du 20
Septembre 2018.

Tutelle Technique : Ministère de la Santé Publique

CENAME



CENAME

REPUBLIC OF CAMEROON

National Procurement Centre for Essential Drugs
and Medical Devices

Technical Public Institution created by
Decree N° 2005/252 of June 30th 2005 modified
and completed by Decree N° 2009/386 of
November 30th 2009 and Decree N° 2018/501 of
September 20th 2018.
Technical Guardianship: Ministry of Public Health

DECISION N° 027 /22/D/CEN/DG/SGAMP/YDE

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2022, RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENTRALE NATIONALE
D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX ESSENTIELS -CENAME- (LOT UNIQUE) EN
PROCEDURE D'URGENCE.**

Le Directeur Général de la CENAME

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;
Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 206/A/MINMAP/CAB/PM du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation de Marchés auprès des Etablissements Publics ;
Vu la décision n° 00001098/CAB/D/MINMAP du 25 novembre 2019 portant nomination des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés Publics auprès certains Etablissements Publics ;
Vu la Décision n° 974/19/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°001/AONO/CEN/CIPM/2022, relatif au recrutement d'une société de gardiennage à la CENAME (lot unique) ;
Vu la Correspondance n°09L/CIPM/CEN/YDE du 24 février 2022 du Président par Intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CEN/CIPM/2022, relatif au recrutement d'une Société de prestations de services de gardiennage à la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels -CENAME- (lot unique) en procédure d'urgence :

Lot unique : prestations de services de gardiennage pour l'année 2022 à la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), **LION SECURITY COMPANY**, pour un montant total toutes taxes comprises de **Vingt trois millions trois cent soixante treize mille (23 373 000) francs CFA**.

La durée d'exécution est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

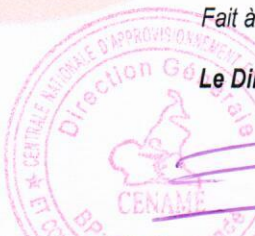
Article 2 : Le Directeur Général de ladite Société ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter au Service de Gestion Administrative des Marchés Publics de la CENAME pour l'établissement du projet de lettre-commande correspondant.

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ P/CIPM CENAME ;
- ✓ ARCHIVES.

Fait à Yaoundé, le **24 FEV 2022**

Le Directeur Général



Dr. Vandi Deli



COMMUNIQUÉ N° 028 /22/C/CEN/DG/SGAMP/YDE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CEN/CIPM/2022, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE
GARDIENNAGE A LA CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES
MEDICAUX ESSENTIELS -CENAME- (LOT UNIQUE) EN PROCEDURE D'URGENCE**

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision d'attribution DECISION N° 027 /22/D/CEN/DG/SGAMP /YDE du 24 FEV 2022
la Société ci-après a été retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel
d'Offres suscité, à la CENAME :

LION SECURITY COMPANY, Lot unique : prestations de services de gardiennage pour
l'année 2022 à la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables
Médicaux Essentiels (CENAME), pour un montant total toutes taxes comprises de **Vingt trois millions
trois cent soixante treize mille (23 373 000) francs CFA.**

La durée d'exécution est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de
Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite société ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du
présent communiqué au Service de Gestion Administrative des Marchés Publics de la CENAME pour la
préparation du projet de la lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs
offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront
détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Ampliations :

- ARMP-JDM (pour publication) ;
- MINMAP ;
- P/CIPM ;
- Affichage ;
- Archives / chrono.

Fait à Yaoundé, 24 FEV 2022

Le Directeur Général,



Dr. Vandi Deli